

Titre de l'emploi :

Enseignant(e) en Mathématiques - Hiver 2026

No de concours/affichage :

25-26-ER-201-01

Service :

Enseignement régulier

Année/Session :

Hiver 2026

Discipline :

Mathématiques - 201

Début d'affichage :

20 janvier 2026

Fin d'affichage :

25 janvier 2026

Un cégep inspirant et accessible pour une meilleure qualité de vie ! Le cégep vous offre une large possibilité de carrières dans un environnement dynamique et innovateur. Joignez-vous à notre équipe !

- La possibilité de concrétiser et de réaliser des projets stimulants;
- La possibilité de faire une différence auprès de nos étudiants et au sein de nos équipes de travail;
- Mesures de conciliation travail/vie personnelle;
- Régime de retraite, avantages sociaux, et divers congés sociaux;
- Cafétéria et comptoir santé;
- Salle de conditionnement physique, piscine, gymnase, bibliothèque, clinique d'hygiène dentaire, garderie, activités culturelles (expositions, spectacles, etc.);
- Programmes de cheminement de carrière, de perfectionnement, d'activités de reconnaissance, de prévention et de promotion de la santé.

PAÉE

Le Cégep de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Charge(s) disponible(s) et informations

Notre département de Mathématiques est à la recherche **d'un-e enseignant-e pour une charge cours à temps partiel**, pour toute la durée de la session d'hiver 2026.

Voici le détail de la charge à combler (tous les cours se donnent en présence) :

- 2 groupes de 201-SN4-RE - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle, les lundis de 8h à 9h45 et de 12h35 à 14h20, les jeudis de 8h à 9h45 et les vendredis de 9h50 à 11h35.

Nous cherchons des candidat·e·s disponibles rapidement à la suite du processus de sélection, puisque la session d'hiver débute la semaine prochaine (26 janvier).

En quoi consiste enseigner au collégial (sans s'y limiter) :

- la préparation du plan d'études;
- la préparation de cours, de laboratoires ou de stages;
- la prestation de cours, de laboratoires ou de stages;
- l'adaptation;
- l'encadrement de ses étudiantes et étudiants;
- la préparation, la surveillance et la correction d'examens;
- la révision de corrections demandée par les étudiantes et les étudiants;
- la participation aux journées pédagogiques organisées par le Collège;
- la participation aux rencontres départementales et aux activités requises pour la réalisation des fonctions du département.

Qualifications requises

- Baccalauréat en mathématiques

Test(s) requis

Test de français

Remarques

En regard de la convention collective, sous la clause 5-1.12 et conformément à l'Annexe II-6, toute personne souhaitant postuler sur une offre d'emploi enseignante doit déclarer si elle est en situation de double emploi.

Lieu de travail :

Campus principal

Échelle salariale :

56 082,00\$ - 108 008,00\$

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.